



LE COMITÉ SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

15 AVRIL 2024
A 18 HEURES 30

en Mairie de LOURDES
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

I - ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Décisions du Président et du Bureau
- 2 - Convention d'adhésion à la mission "Référént déontologue élus locaux" du Centre de gestion des Hautes-Pyrénées
- 3 - Mise à disposition du bâtiment de la SOGERES par la ville de Lourdes au SIMAJE

II - FINANCES

- 4 - Compte de gestion 2023
- 5 - Vote du compte administratif 2023
- 6 - Budget Principal 2024 : reprise et affectation du résultat 2023
- 7 - Budget Primitif 2024
- 8 - Contributions et subventions 2024 versées à différents organismes

III - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

- 9 - Accueils de Loisirs - Vacances été 2024
- 10 - Modification tarification restauration scolaire

IV - INFORMATIQUE

- 11 - Convention entre le SIMAJE et la ville de Lourdes pour le remboursement des frais d'abonnement des lignes Internet

V - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

12 - Intervention des éducateurs sportifs dans les écoles du premier degré : convention de partenariat entre la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Hautes-Pyrénées et le Simaje



Le Président

Thierry LAVIT